



AVIS PUBLIC 2018-014

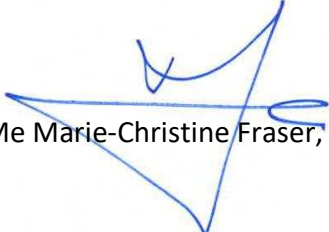
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **9 juillet 2018 à 19 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2018-009 visant le 153, rue des Mésanges, Asbestos.

Nature et effets : Permettre l'implantation d'un bâtiment d'une hauteur 3,5 mètres alors que le règlement de zonage de la Ville d'Asbestos numéro 2006-116 prescrit une hauteur minimale de 5 mètres pour la zone 107-R.

Donné à Asbestos, Québec, ce 8^e jour de juin 2018.


Me Marie-Christine Fraser, greffière